

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
<b>I.1 Conservation du patrimoine naturel</b>			
<b>PNR</b>	<b>Parc Naturel Régional</b>	Parc Naturel Régional de l'Avesnois	Dreal
<b>ZNIEFF de Type 1</b>	<b>Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique</b>	La vallée de l'Hogneau et ses versants et les ruisseaux d'Heugnies et de Bavay	Dreal
<b>SRCE</b>	<b>Schéma Régional de Cohérence Écologique</b>	Trame Verte et Bleue (SRCE-TVB) Approuvée le 16/07/2014	Dreal
<b>I.2 Ressource en eau</b>			
<b>SAGE</b>	<b>Territoire de SAGE et état d'avancement</b>	Escaut Élaboration	Ddtm
<b>ZHESAGE</b>	<b>Zone Humide à enjeu des SAGE</b>	Sambre	Sage
<b>ZDHS DAGE</b>	<b>Zones à dominante humide du SDAGE 2009</b>	Présence de zones à dominantes humides	Agence de l'Eau Artois Picardie
<b>I.3 Conservation du patrimoine culturel</b>			
<b>ARCHEO</b>	<b>Zones de préemptions archéologiques</b>	Présence de zones archéologiques préventives	Drac
<b>LOI BARNIER</b>	<b>Loi Barnier Article 52 , L111-1-4</b>	D 649 : déviation agglomération : Protection 100m D 2649 et D 649 : Routes à grande circulation Protection : 75 mètres	Conseil Général
<b>P.D.I.P.R.</b>	<b>Plan Départemental des Itinéraires De promenade et de Randonnée</b>	Délibération du Conseil Général du 15/06/1992 complétée le 15/11/1993	Conseil Général
<b>11.1 Risques Naturels Inondations</b>			
<b>PPRn</b>	<b>Plan de Prévention des Risques Naturels Inondation</b>	Prescrit le 17/10/2014	Ddtm
<b>CATNAT</b>	<b>Arrêtés de catastrophes naturelles</b>	Catastrophes naturelles : Inondations et coulées de boue du 19/12/1993 au 02/01/1994 Arrêté Ministériel du 11/01/1994 Inondations et coulées de boue du 25/12/1999 au 29/12/1999 Arrêté Ministériel du 29/12/1999 Inondations et coulées de boue du 27/01/2002 au 28/01/2002 Arrêté Ministériel du 30/04/2002	Ddtm
<b>AZI</b>	<b>Atlas de Zone Inondable</b>	Vallée de l'Aunelle Hogneau Inondation par une crue à débordement lent de cours d'eau	

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
<b>11.2 Risques Naturels et Mouvements de Terrain</b>			
CATNAT	Arrêtés de catastrophes naturelles	Catastrophes naturelles : Mouvements de terrain du 25/12/1999 au 29/12/1999 Arrêté Ministériel du 29/12/1999	Ddtm
ARGILE	Aléa retrait gonflement Argile	Faible	Brgm
SEISME	Aléa sismique	Modéré	Brgm
<b>11.3 Risques Technologiques</b>			
I.C.P.E.	INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	voir site Base des Installations classées - lien <a href="http://www.installationsclassées.developpement-durable.gouv.fr/rechercheicform.php">http://www.installationsclassées.developpement-durable.gouv.fr/rechercheicform.php</a>	Dreal
CANA	Zones effet de danger sur les Canalisations	Gaz	Dreal
<b>11.4 Risques Sanitaires</b>			
ICPE	INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT AGRICOLE	voir site Base des Installations classées - lien <a href="http://www.installationsclassées.developpement-durable.gouv.fr/rechercheicform.php">http://www.installationsclassées.developpement-durable.gouv.fr/rechercheicform.php</a>	Ddpp
<b>III Nuisances</b>			
V.B.	ISOLEMENT ACOUSTIQUE Protection contre les bruits des transports terrestres	*Voir Annexe ci - jointe	Ddtm
<b>IV Participations financières (à compter du 01/03/2012)</b>			
<b>TAXE D'AMENAGEMENT</b>			
	- Part Communale	1 % D.C.M. Du 29/11/2011	Ddtm
	- Part Départementale	1.45 % D.C.G. Du 28/11/2011	Ddtm